



39-98

N° de résolution  
ou annotation

## Municipalité de Saint-Victor

### MANDAT AU COMITE DES LOISIRS - STADE DES BATISSEURS

ATTENDU l'effondrement du Stade des Bâtisseurs survenu le 20 février 1998.

Proposé par Monsieur Victor Bernard,  
Secondé par Monsieur Christian Roy,  
et résolu que le Conseil Municipal de Saint-Victor mandate le Comité des loisirs à exécuter les travaux nécessaire pour remettre en fonction le Stade des Bâtisseurs, mais par contre le comité des loisirs devra soumettre un rapport au Conseil Municipal avant de prendre une décision finale.

ADOPTE

40-98

### DEMANDE DE RENCONTRE - BRIGITTE VEILLEUX POUR ROMARO

Proposé par Monsieur Christian Roy,  
Secondé par Monsieur Victor Bernard,  
et résolu que la Municipalité de Saint-Victor a fait des études au sujet de votre lettre reçue le 10 mars 1998. Le Conseil Municipal désirait une rencontre avec Madame Brigitte Veilleux, Directrice de Marketing de Romaro 2000, pour parler de la situation. La date de cette rencontre sera fixée par Madame Veilleux.

Madame Veilleux devra nous aviser les dates de disponibilité pour une rencontre le soir. Cette rencontre devra être fait avant la prochaine séance du Conseil soit le 06 avril 1998.

ADOPTE

41-98

### MANDAT A MARC BUREAU - LOCATION DE PAGETTES

Proposé par Monsieur Christian Roy,  
Secondé par Monsieur Victor Bernard,  
et résolu de mandater Monsieur Marc Bureau, Chef pompier, pour faire l'ajout de neuf (9) pagettes pour les pompiers de Saint-Victor et échanger les 11 autres pour des nouveaux.

ADOPTE

42-98

### LEVÉE DE LA SEANCE SPECIALE

Proposé par Monsieur Réjean Cliche,  
Secondé par Monsieur Christian Roy,  
et résolu que la séance spéciale est levée.

ADOPTE



## Municipalité de Saint-Victor

**LE MAIRE**

*Jean Paul Bernard*  
**JEAN-PAUL BERNARD**

**LE SECRETAIRE TRESORIER**

*Marc Belanger*  
**MARC BELANGER**

N° de résolution  
ou annotation

### **MUNICIPALITE DE SAINT-VICTOR BEAUCE-NORD**

Le 18 mars 1998 à 20:00 heures à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor se tient une séance spéciale du Conseil de la Municipalité de Saint-Victor à laquelle sont présents Madame la Conseillère Jeannine Patry, Messieurs les Conseillers Réjean Cliche, Victor Bernard et Alain Mathieu formant quorum sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul Bernard, Maire.

Étaient absents:       Monsieur Christian Roy,  
                                  Monsieur Alain Du Sault.

Le Secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

La présente séance spéciale à été convoquée par Monsieur Jean-Paul Bernard, Maire, pour le sujet suivant seulement :

Loi concernant la négociation d'ententes relatives à la rédaction des coûts de main d'œuvre dans le secteur municipal.

43-98

#### **NEGOCIATION D'ENTENTE - EMPLOYES MUNICIPAUX**

Proposé par Madame Jeannine Patry,  
Secondé par Monsieur Victor Bernard,  
et résolu que le Conseil municipal de Saint-Victor veut se prévaloir de la Loi concernant la négociation d'entente relatives à la réduction des coûts de main d'œuvre dans le secteur municipal. Le conseil négociera sur les avantages marginaux. Le Maire est mandater pour négocier avec les employés municipaux.

ADOPTE

44-98

#### **LEVÉE DE LA SEANCE SPECIALE**

Proposé par Monsieur Réjean Cliche,  
Secondé par Monsieur Alain Mathieu,



N° de résolution  
ou annotation

## Municipalité de Saint-Victor

et résolu que la séance spéciale est levée.

ADOPTE

**LE MAIRE**

*Jean Paul Bernard*  
**JEAN-PAUL BERNARD**

**LE SECRETAIRE TRESORIER**

*Marc Belanger*  
**MARC BELANGER**

### **MUNICIPALITE DE SAINT-VICTOR BEAUCE-NORD**

Le 06 avril 1998 à 20:00 heures à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor se tient une séance régulière du Conseil de la Municipalité de Saint-Victor à laquelle sont présents Madame la Conseillère, Jeannine Patry, Messieurs les Conseillers Réjean Cliche, Victor Bernard, Christian Roy et Alain Mathieu formant quorum sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul Bernard, Maire.

Était absent: Monsieur Alain Du Sault.

Le Secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

L'ordre du jour est lu est Monsieur le Maire en demande l'adoption.

45-98

#### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par Madame Jeannine Patry,  
Secondé par Monsieur Réjean Cliche,  
et résolu que l'ordre du jour de la présente session est adopté tel que présenté.

ADOPTE

46-98

#### **ADOPTION DES DERNIER PROCES-VERBAUX**

Proposé par Monsieur Christian Roy,  
Secondé par Monsieur Alain Mathieu,  
et résolu que le procès-verbal de la séance régulière du 02 mars 1998 et des séances spéciales du 10 mars et du 18 mars 1998 sont adoptés tels que présentés.

ADOPTE

0137



Municipalité de Saint-Victor

47-98

**ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER 1997 - MUNICIPALITE DE SAINT-VICTOR**

N° de résolution  
ou annotation

Proposé par Monsieur Christian Roy,  
Secondé par Monsieur Victor Bernard,  
et résolu que le rapport financier de l'année  
1997 de la Municipalité de Saint-Victor représentant  
des recettes de 1 699 987 \$ et des dépenses de 1 669  
836 \$ et un excédant des recettes sur les dépenses de  
30 151 \$ est adopté.

ADOPTE

48-98

**NOMINATION DU VERIFICATEUR DES LIVRES DE L'ANNÉE FINANCIERE 1998 DE LA MUNICIPALITE DE SAINT-VICTOR**

Proposé par Monsieur Réjean Cliche,  
Secondé par Madame Jeannine Patry,  
et résolu de nommer la firme de comptables  
Létourneau et Associés, 11 165 2 ième Avenue Saint-  
Georges, comme vérificateur des livres de la  
Municipalité de Saint-Victor pour l'année financière  
1998.

ADOPTE

49-98

**DEMISSION DE MONSIEUR ALAIN DU SAULT - SIEGE NO 6**

ATTENDU la lettre reçue le 03 avril 1998 de Monsieur  
Alain Du Sault pour faire part de sa démission au siège  
numéro 6, comme Conseiller de la Municipalité de Saint-  
Victor.

Proposé par Monsieur Christian Roy,  
Secondé par Monsieur Victor Bernard,  
et résolu que le Conseil Municipal accepte la  
démission de Monsieur Alain Du Sault au siège numéro 6,  
comme Conseiller de la Municipalité de Saint-Victor.

ADOPTE

50-98

**REFUS DE FACTURE BOITE A MALLE - RICHARD ROY**

ATTENDU la facture reçue de Monsieur Richard Roy pour  
une boîte à malle au montant de 68,96 \$.

Proposé par Monsieur Christian Roy,  
Secondé par Monsieur Victor Bernard,  
et résolu que le Conseil Municipal de Saint-  
Victor refuse de payer la boîte à malle de Monsieur  
Richard Roy, 356 Rang 3 Sud Saint-Victor, pour la  
raison que ce n'est pas la gratte qui a brisé cette  
dite boîte à malle.

ADOPTE